

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 74 (1986)
Heft: [10]

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRE NOUS SOIT DIT 4

Le sottisier

SUISSE 5

Un livre-monument de

Lotti Ruckstuhl

Le suffrage vécu

Portrait d'une politicienne

Madeleine Duc :

participer d'abord

DOSSIER 9

Parler au féminin

Les exilées du langage

SOCIÉTÉ 14

L'inceste,

un crime contre l'humanité

Echec au silence

MONDE 16

Carrière et maternité

Les Américaines

à la traîne ?

Nouvelles de la CEE

Le tournant norvégien

D'UN CANTON À L'AUTRE 18

CULTUR...ELLES 21

Eliane Vernay, éditrice

Mignonne,

allons voir si la rose...

LIBRE A ELLES 24

Carla Agustoni

Drogue : assez de discours

LANGAGE : LA FORME ET LE FOND



Ma fille, élève de 5e dans une commune vaudoise, a reçu au début de l'année scolaire son nouveau livre de conjugaison, où figure la conjugaison soi-disant complète d'une grande quantité de verbes. Depuis qu'elle le possède, elle n'a plus d'excuses pour ignorer que l'imparfait du subjonctif du verbe surseoir se dit, à la première personne du singulier, que je sursisse. En revanche, il devrait logiquement lui être pardonné d'écrire, dans une rédaction : « Hier, je suis allé patiner au bord du lac », puisque son manuel ne comporte rigoureusement aucune mention du féminin du participe passé. Inutile de préciser que la forme féminine de la troisième personne, au singulier et au pluriel, y est aussi systématiquement ignorée.*

La clé de ces omissions, on la trouve dans le premier paragraphe du livre, sous le titre : « La grammaire du verbe ». Je cite : « Un verbe se conjugue. Sont susceptibles de varier : la personne (aime, aimons), le temps (veut, voulut), le mode (envoya, envoyât), l'aspect (connut, connaissait) et la voix (a vendu, s'est vendu, a été vendu) ». Comme on le voit d'après l'exemple, la personne varie, grammaticalement parlant, en fonction du nombre, mais non du genre : c'est pour cette raison que le féminin ne figure pas dans les tableaux de conjugaison.

Une telle explication, cependant, ne laisse pas de choquer, s'agissant d'une langue qui ne connaît pas l'usage du neutre, et où le verbe s'accorde bel et bien avec le sujet selon que ce dernier est masculin ou féminin. De deux choses l'une : soit la langue ne reconnaît en aucun cas la variable du genre, soit elle la reconnaît toujours. Utiliser le masculin tantôt comme un vrai masculin, tantôt comme un prétendu neutre, non seulement engendre la confusion dans l'esprit des écolier-e-s, mais surtout continue à entretenir une ambiguïté qui dépasse largement le cadre linguistique. Si le masculin peut fonctionner, soit comme masculin proprement dit, soit comme universel, c'est que le masculin proprement dit prétend, sans l'avouer explicitement, au rang d'universel. Cette prétention constitue le fondement même de ce qu'on appelle le patriarcat.

La même remarque vaut bien entendu pour ce qui est du vocabulaire : c'est pourquoi le combat pour la féminisation des titres, des fonctions et des noms de métier est loin d'être un combat futile. Derrière la forme, il y a le fond. Demander que l'on désigne les femmes diplômées en pharmacie comme « Madame la pharmacienne », et non comme « Madame le pharmacien » ne procède pas d'une vaine coquetterie, mais de la volonté de faire reconnaître le féminin (au sens linguistique, mais aussi au sens social et culturel) comme un genre autonome, et non comme une dérivation du masculin.

Une langue ne se réforme pas à coups de décisions autoritaires, et de plus, les règles d'application de la féminisation souffrent encore d'une grande incertitude. Aussi avons-nous opté, à Femmes Suisses, pour la liberté la plus totale, chacune écrivant comme elle le sent. Mais si des considérations esthétiques nous divisent parfois, nous sommes toutes d'accord sur le principe. L'une écrira : « Une femme chef d'orchestre jeune et talentueuse, Christine Dupont, a dirigé la symphonie ». Une autre écrira : « Une jeune et talentueuse chef d'orchestre, Christine Dupont... ». Une troisième osera peut-être écrire : « Une jeune et talentueuse chève d'orchestre, Christine Dupont... ». Mais aucune d'entre nous n'écrira, comme on le fait encore trop souvent dans la presse : « Un jeune et talentueux chef d'orchestre, Christine Dupont, a dirigé la symphonie ». C'est l'essentiel.

Silvia Lempen

* Le nouveau Bescherelle, L'art de conjuguer, Hatier, 1980.